Image not found or type unknown

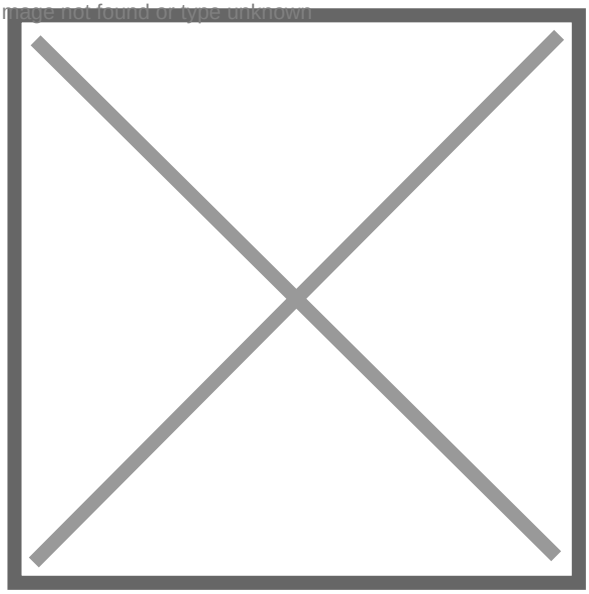

VOL et DROIT supermarché et videos de surveillance

Par **sunsetb76**, le **23/06/2017** à **13:08**

Bonjour,
J'ai fait des achats un supermarché dernièrement, je suis rentré avec une sacoche bandoulière et un sac de médicaments. Dans la sacoche il y avait mes papiers et les produits cosmetiques personnels. Je passe en caisse; je paie et je sors du magasin. Là le vigile m'interpelle à l'extérieur et contrôle mon ticket de caisse et me dit ok et regarde mon sac de médicament et me demande de lui donner ma sacoche et d'entrer avec lui En a t il le droit? . Je refuse, il m'ordonne violemment de le suivre avec énervement, je refuse il tire sur ma sacoche me l'arrache trés violemment et part avec; moi étant blessé au pied (d'où les médicaments),je repars en lui disant que j'allais appeler la direction. Je le fais à mon arrivée chez moi, la directrice ne veut rien entendre, je lui dit les faits, elle me dit que les produits de la sacoche sont identiques aux leurs, je lui dis que je suis rentrés avec mais me raccroche au nez. Aujourd"hui ma sacoche mes papiers personnels et surtout mes documents médicaux que j'ai besoin pour passer une IRM, seraient au commissariat du coin. Ne pouvant me déplacer,ils sont refuser de lui donner. Que faire? Combien de temps le supermarché peut il garder les videos de ce jour? Merci beaucoup de votre réponse....Dois payer les produits même si ils ont le douts que je l'ai volés sachant que je suis rentré avec....Histoire d'être tranquille et de récupérer mes biens....

Par **jodelariege**, le **23/06/2017** à **14:02**

bonjour ,vous dites être rentré avec vos produits mais aviez vous le ticket de caisse de leur achat ailleurs? de quels produits s'agit il? j'ai du mal à comprendre....de médicaments? de

produits pour passer une IRM? pourquoi emmenez vous ce genre de produit en grande surface? le magasin a t il une pharmacie qui délivre les mêmes médicaments? si oui il est facile de demander le témoignage du pharmacien qui va bien voir dans sa caisse que vous n'avez pas acheté les médicaments chez lui...
des cosmétiques? si il y a exactement les mêmes dans le magasin que ceux dans votre sac sans ticket de caisse vous pouvez bien évidemment être accusé de vol...il aurait fallu les déposer à l'accueil,votre parole ne suffira pas
vous avez laissé votre sacoche à un vigile avec vos papiers personnels ainsi que les documents médicaux pour votre IRM? et vous êtes parti chez vous?sans vos papiers?curieux quand même ...je n'aurais pas lâché le sac où j'ai mes papiers personnels ; j'aurais suivi le vigile en appelant la police puisque je n'avais rien à me reprocher
je rajoute que votre blessure au pied ne vous a pas empêché de faire vos courses et ne vous aurait pas empêché de suivre le vigile pour récupérer des papiers dont on ne se sépare jamais...

Par **jos38**, le **23/06/2017** à **14:26**

bonjour. affaire courante..je vais dans les magasins avec mon rouge à lèvres dans mon sac à main, mais il est entamé, idem pour la bouteille de parfum, etc..et je n'ai jamais été inquiétée .si tous les produits cosmétiques trouvés dans votre sac étaient neufs (mascara, blush, fard à paupières, etc..)c'est forcément douteux. comme Jodelariege, je trouve bizarre que vous ne puissiez pas vous rendre au commissariat récupérer vos papiers et médicaments après être rentrée chez vous sans chercher à les récupérer

Par **jos38**, le **23/06/2017** à **14:42**

re. de quelle vidéo parlez-vous?

Par **regret12345**, le **13/08/2017** à **14:46**

bnjr,
J'ai commis un vol dans un magasin de vetement que je regrette, je sais pas pourquoi je lai fait ?! le vigil a appelet la police et m'ont pris au poste de police ils ont pris mes empruntes et photo et adn aussi apres il m'ont dit vous ne crainyer rien,mais faut pas le refaire c'est tout j'ai tout remis au magasi. ils veulent pas que je paie.
SVP dites moi ce qu'il m'attend je suis etudiante étrangère marier avec francais jais peur que la prefecture ne me renouvle pas ma carte sejours, et aussi SVP dites moi comment acceder a mon casier jai tres peur , je dors plus je manges plus je veux me suicider

Par **amajuris**, le **13/08/2017** à **15:00**

bonjour,

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés

si le magasin n'a pas déposé de plainte, il n'y aura pas de condamnation donc pas d'inscription sur votre casier judiciaire.
par contre, cela sera mentionné sur le fichier des antécédents judiciaires.
il est certain que ces faits ne seront pas un élément favorable pour le renouvellement de votre titre de séjour.
bizarremnt, les gens regrettent toujours leurs gestes, une fois qu'ils se sont faits prendre.
salutations

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés